

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
VENDREDI 14 MARS 2014 A 10H00

Communauté de Communes de Bernay et des Environs

Etaient présents :

- ✦ Mesdames Brigitte BINET, Françoise CANU, Catherine CHANSEL, Françoise COMPAGNON, Paulette PHILIPPE et Anne-Marie TOULOUSE.
- ✦ Messieurs André ANTHIERENS, Hubert BENARD, Valéry BEURIOT, Hubert CAPPELLE, François COURVOISIER, Jean-Claude DANIEL, Edmond DESHAYES, Pierre ESPALDET, Gérard FILET, Patrick HAUTECHAUD, Gilbert LARCHER, André MARY, Alain MECHOUD, Michel MILLARD DE MONTRION, Jean-Noël MONTIER, Lionel PREVOST, Jean-Claude ROUSSELIN et Marc VAMPA.

Etaient excusés :

- ✦ Monsieur Jean-Hugues BONAMY, Monsieur Jackie DESRUES, Monsieur Denis GUITTON, Madame Anne-Marie LECONTE et Monsieur Hervé MAUREY.
- ✦ Monsieur Jean-Jacques LEVASSEUR,
- ✦ Monsieur Jean QUINTON.

Etaient absents :

- ✦ Mesdames Sophie DELANYS et Ségolène MARGERIN DU METZ.
- ✦ Messieurs Jean-François HERVIEU, Jean-Jacques PREVOST et Ludovic RIMBAUD.

Etaient représentés :

- ✦ Monsieur Michel DESSARTHE par Monsieur André MARY, Monsieur Michel du MESNIL ADELEE par Monsieur Edmond DESHAYES, Monsieur François GOBRON par Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Jean-Luc HIE par Monsieur Pierre ESPALDET et Monsieur Jean-Baptiste VOISIN par Monsieur Hubert BENARD.

Assistaient à la réunion :

- ✦ Mesdames Camille MOREL et Carole PHOLOPPE.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

La séance est présidée par Monsieur Pierre ESPALDET, 3^{ème} Vice-Président, le Président étant empêché et les postes de 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents étant vacants.

En propos liminaires, Monsieur Pierre ESPALDET adresse une pensée pour Monsieur Jean QUINTON qui mène un difficile combat contre la maladie.

Monsieur Pierre ESPALDET procède à l'appel des membres du Comité Syndical et constatant que le quorum est atteint, débute la séance.



Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 décembre 2013

- Pour : 26
- Contre : 0
- Nul : 0

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.



Débat d'Orientations Budgétaires – exercice 2014

Monsieur Pierre ESPALDET explique que le projet de Budget Primitif 2014 s'élève à 247 788.00 euros pour la section de fonctionnement (contre 213 297.00 euros au BP 2013) et à 36 496.00 euros pour la section d'investissement (contre 55 727.00 euros au BP 2013).

Monsieur Pierre ESPALDET poursuit en disant que le Budget Primitif 2014 se base sur quatre éléments principaux :

- la fin du financement de l'étude d'opportunité pour la création d'une offre de lieu(x) d'activités nautiques à l'échelle du Pays Risle-Charentonne débutée en 2012 ;
- la reconduction des visites guidées patrimoniales initiées en 2013 ;
- la mise en œuvre d'une réflexion autour du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ;
- l'augmentation des contributions des Communautés de Communes de 1,50 € par habitant à 1,75 € par habitant.

L'assemblée n'ayant aucune question à ce sujet, Monsieur le Président de séance propose d'acter par délibération la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

- Pour : 26
- Contre : 0
- Nul : 0

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est actée à l'unanimité.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant pas de questions à poser, Monsieur Pierre ESPALDET remercie tous les participants et lève la séance à 10h15.

Pour le Président empêché,



Pierre ESPALDET
3^{ème} Vice-Président